



Avis aux étudiants redoublants

Il est porté à la connaissance des étudiants redoublants en S1 et souhaitant se réinscrire pour l'année universitaire 2025-2026, qu'ils sont invités à déposer leur dossier de réinscription **du 9 au 11 septembre 2025**, à l'Amphithéâtre 1, de **10h00 à 14h00**.

Le dossier de réinscription doit obligatoirement comprendre :

1. Une demande manuscrite adressée à Monsieur le Directeur de l'EST Laâyoune ;
2. Une copie de l'attestation d'assurance ;
3. Règlement interne de l'ESTL dûment rempli, signé et légalisé ;
4. Règlement interne des absences dûment rempli, signé et légalisé.

Important :

- Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte ;
- Passé **le 11 septembre 2025**, aucun dossier ne sera accepté.